

André Thibault*

Les antillanismes du français d’Afrique

Abstract

While it is well known that the variety of French spoken in the Antilles shows a certain number of Africanisms, the fact that African French also displays a great deal of words that came from the Antilles is not generally acknowledged. This paper gives an overview of some 40 of these words, with a rich bibliographical survey.

Résumé

Un certain nombre de mots antillais s’avèrent d’origine africaine, comme c’est le cas de *vaudou*, *acra* ou *gombo*, exportés dans la Caraïbe à l’époque coloniale. En revanche, il est beaucoup moins connu qu’un bon nombre de lexèmes ont fait le chemin inverse : d’origine antillaise (bien souvent amérindienne, ou alors espagnole, voire galloromane), ils se sont implantés dans les français d’Afrique (quelques exemples : *agouti*, *cabri*, *canari*, *corossol*, *margouillat*, *marigot*, *migan*, *palmiste*, *tafia*, etc.). Cette contribution en présente une quarantaine, accompagnés d’un bilan bibliographique (nous avons dépouillé toutes les sources lexicographiques disponibles sur les créoles antillais et les français d’Afrique) et d’un portrait de leur distribution aréale. Des indices extra-linguistiques, comme les déplacements des explorateurs français d’un continent à l’autre aux 17^e-18^e siècles, ou – à une époque plus récente – la présence de fonctionnaires antillais dans les structures coloniales françaises, permettent d’expliquer cette situation.

1. Introduction

Certains types lexicaux communs aux Antilles et à l’Afrique subsaharienne s’expliquent comme des mots étant passé de l’Afrique au Nouveau Monde, tel que *vaudou*, mot du créole haïtien aujourd’hui connu dans le monde entier mais dont l’étymon africain vit encore de façon indépendante : cf. *vodou*, *vaudou*, *vodoun* n. m. « divinité intermédiaire entre l’être suprême et les hommes »

* Université de Paris Sorbonne (Paris IV)

(Bénin, Togo ; de l'éwé), ou *accra* « beignet », *bouki* « hyène ; personnage des contes traditionnels », *gombo*, *Legba*, etc. ; v. IFA 1983. On aura compris que ces types lexicaux se sont retrouvés dans les Antilles en raison de la traite des esclaves, événement historique responsable – entre autres – de la diffusion d'un certain nombre de lexèmes d'origine africaine vers les Antilles.

Ce qui est toutefois plus surprenant, c'est le mouvement inverse, par lequel des types lexicaux originaires des Antilles se sont diffusés dans le français de plusieurs pays d'Afrique subsaharienne. Il est évident que les esclaves, une fois déportés dans les Antilles, n'avaient plus aucune chance de pouvoir retourner en Afrique pour y répandre des mots d'origine antillaise. Comment s'explique donc la diffusion de ces unités lexicales si loin de leur sphère d'origine ? Dans un premier temps, comme Robert Chaudenson (1974 : 591 *sqq.*) l'a déjà mentionné, si « [b]eaucoup de mots passent ainsi des 'Iles' aux côtes d'Afrique », c'est qu'on « ne peut en effet oublier, et le Père Labat le souligne avec raison, que la première Compagnie d'Afrique, bien avant la création de la Compagnie de Guinée en 1685, fut la Compagnie des Indes Occidentales fondée en 1664 et qui ne tarda pas à acquérir 'le privilège exclusif pour faire le commerce depuis le Cap Blanc jusqu'à celui de Bonne Espérance' (Labat, 395, p. 16.) ». En d'autres mots, si les esclaves noirs ne pouvaient pas retourner en Afrique, les explorateurs, commerçants et esclavagistes blancs, quant à eux, faisaient constamment l'aller-retour. Les réalités propres au monde tropical pour lesquelles le français d'Europe n'avait souvent pas de dénomination propre se sont ainsi souvent vu appliquer une terminologie ayant déjà cours dans les Antilles. Le mot *marigot*, par exemple, apparaît d'abord dans les Antilles ; v. Raymond Arveiller (1963, 332) pour des attestations de 1654, 1666 et 1671 ; puis, « [t]ransporté par les marins, [il] arrive en Afrique dès la fin du xvii^e siècle, comme le montrent les textes suivants [suivent des attestations d'environ 1688 et de 1689]. » (*ibid.*).

Toutefois, et malgré ces premières attestations livresques, le rôle des explorateurs et des marins du 17^e siècle dans la genèse des particularités du français d'Afrique noire reste en général un peu fragile comme unique explication de l'existence des antillanismes en français d'Afrique, cette variété diatopique n'ayant véritablement commencé à voir le jour qu'à partir de la fin du 19^e siècle, et ayant connu une explosion à partir des Indépendances. Il n'est pas entièrement exclu qu'une certaine continuité lexicale ait existé, à tout le moins pour certains mots, dans la langue des comptoirs commerciaux, seuls endroits où Européens et Africains se rencontraient avant la grande expansion militaire des puissances coloniales européennes au 19^e siècle, mais encore faut-il pouvoir réunir des données textuelles pour le démontrer. Ce semble bien être le cas pour *marigot* ; cf. la citation ci-dessous, de 1819, qui renvoie à l'établissement français

de l'Île Saint-Louis (fondé vers 1638 ; plus ancienne présence permanente des Français en Afrique subsaharienne) :

Le *marigot des Maringouins*, situé à environ douze lieues de l'île *Saint-Louis*, ne communique avec la mer que lorsque les pluies ont grossi le [fleuve] Sénégal : alors il franchit le banc de sable qui est devant son embouchure ; et des bateaux peuvent y naviguer, sauf les difficultés de la barre considérable qui y règne toujours, et qui lui sont communes avec l'embouchure du [fleuve] Sénégal. Depuis ce *marigot*, en allant vers le sud, le fleuve n'est plus séparé de l'Océan que par une langue de sable extrêmement étroite, formée de petites dunes très blanches, presque nues [...]. (M. Bajot, *Annales maritimes et coloniales*, Paris, Imprimerie Royale, vol. 4, 1819, 156)

À vrai dire, par la suite (20^e siècle), il faut sans doute voir dans l'enracinement de ces choix lexicaux en français d'Afrique un effet de la présence de fonctionnaires coloniaux français d'origine antillaise dans les colonies qui ont d'abord été appelées « Afrique Occidentale Française » et « Afrique Équatoriale Française ». La citation suivante nous éclaire (partiellement) sur la question, en particulier en ce qui concerne la période très récente des indépendances, qui coïncide justement avec la naissance de variétés de français d'Afrique endogènes :

Les années 1960 mettent en évidence un tournant dans l'histoire des Antilles-Guyane sous domination française. Loin de suivre le mouvement des indépendances des pays d'Afrique noire ou du Maghreb, elles vont résolument s'engager dans l'assimilation à la métropole. Des Antillais serviront de fonctionnaires dans les colonies africaines de la France, et cela même après l'indépendance. Mais si les élites assimilées, ainsi qu'une large fraction du peuple, étaient fascinées par la 'Mère Patrie', une frange de la petite bourgeoisie intellectuelle va se tourner vers le tiers monde. Certains même, tel Frantz Fanon [...], allant jusqu'à se mettre au service des colonisés en lutte contre la France. (Chamoiseau / Confiant 1991, 130)

On trouve dans un texte autobiographique récent de Maryse Condé de très nombreux passages faisant allusion à la présence déterminante des Antillais en Afrique francophone, en particulier dans l'enseignement – et on n'insistera jamais assez sur l'importance des enseignants dans la transmission de la langue, en particulier s'il s'agit d'une langue seconde, guère transmise au sein du foyer familial :

En ce temps-là, les Antillais, surtout les Martiniquais, ne se comptaient pas dans le personnel enseignant d'Afrique. M. Blérald, le principal du collège, était un mulâtre de Fort-de-France dont la femme du temps qu'elle s'appelait Mlle Gervaise avait effectué un remplacement en Guadeloupe. (Condé 2012, 39)

Le collège était sis dans un joli bâtiment colonial niché dans un fouillis de verdure à la périphérie de Conakry. Il était dirigé par une charmante Martiniquaise, Mme Batchily, car en Guinée comme en Côte-d'Ivoire, les Antillais se retrouvaient à tous les niveaux de l'enseignement. (Condé 2012, 67)

C'est chez Roger Dorsinville que je fis la connaissance de l'importante colonie d'exilés haitiens dont le grand poète Jean Brière, tellement courtois et affable. (Condé 2012, 134)

En ces temps où tellement d'Antillaises se mariaient à des Africains, elle avait épousé un Béninois, professeur de médecine, dont elle vivait séparée avec ses deux petites filles. (Condé 2012, 136)

Le Ghana, ces années-là, appartenait aux Afro-Américains. Ils y étaient aussi nombreux que les Antillais en Afrique francophone [...]. (Condé 2012, 163)

Il ressort de ces témoignages que la présence – mais surtout l'enracinement dans l'usage contemporain – de certains antillanismes dans les français d'Afrique pourraient aussi peut-être s'expliquer par l'influence déterminante des Antillais à une étape clef de la genèse de ces variétés diatopiques en tant que systèmes endogènes, objets d'une vernacularisation / appropriation.

2. Relevés lexicographiques

À l'époque où Robert Chaudenson rédigeait *Le lexique du parler créole de la Réunion* (1974), la lexicographie des français d'Afrique était encore à peu près inexistante, et ce dernier avait dû se baser sur un seul ouvrage pour établir des comparaisons : « nous avons pu de ce fait consulter avec beaucoup d'intérêt l'ouvrage de R. Mauny, *Glossaire des expressions et termes locaux employés dans l'Ouest Africain*, IFAN, Dakar, 1952 » (Chaudenson 1974, 593). Grâce à l'infatigable travail d'Ambroise J.-M. Queffélec, les variétés diatopiques de français subsaharien sont infiniment mieux décrites aujourd'hui. Nous avons donc entrepris de relever les correspondances lexicales entre les Antilles et l'Afrique noire (dont nous excluons Madagascar, qui appartient déjà à l'Océan Indien), et d'en dresser un portrait bibliographique et lexicographique aussi complet que possible ; cela nous permettra en outre de décrire la répartition aréale de ces antillanismes à l'échelle du continent noir, histoire de contribuer un peu à une discipline promise à un brillant avenir mais encore balbutiante, la dialectologie (ou géo-linguistique) des français d'Afrique.

Nous avons consacré à chaque type lexical un article où figurent les informations minimales suivantes : mot-vedette, catégorie grammaticale, définition, liste des pays où le type lexical (en créole ou en français) est attesté, commentaire, bilan bibliographique en trois volets (sources générales, sources antillaises et sources africaines)¹.

1 Lorsqu'une source comporte elle-même un riche bilan bibliographique, nous nous contentons de renvoyer à celle-ci.

2.1. *agouti* n. m. « petit mammifère de l'ordre des rongeurs, haut sur pattes, et qui ressemble au lièvre par sa taille, ses mœurs et ses habitudes » (Haïti, Guadeloupe, Martinique, Guyane ; Bénin, Burkina-Faso, Côte-d'Ivoire, Tchad, Togo).

Type lexical d'origine amérindienne, bien attesté dans les créoles de l'aire atlantique. Dans le TLF, on précise que le mot est d'origine tupi et guarani (d'après König 1939) et on donne comme première attestation 1556 chez Le Testu, sous la forme *agoutin*. Ce mot n'appartient pas à la langue des Indiens caraïbes ; il a été apporté du Brésil aux Antilles par les Français (cf. Friederici 1947, p. 45), puis transposé en français d'Afrique pour désigner un animal aux caractéristiques proches (dont le nom plus technique est *aulacode*).

Bilan bibliographique :

- Sources générales : König 1939 s.v. *agouti*, 9 ; Friederici 1947, 45 ; Arveiller 1963, 44 ; FEW 20, 55b, ACUTI ; TLF s.v. *agouti*.
- Sources antillaises : Breton 1665, 85, 257 ; Rézeau 1995 [1882], t. 2, 347 ; Jourdain 1956, 28 ; Faine 1974, 15 ; Tourneux / Barbotin 1990, 428 (*zagouti*) ; Barbotin 1995, 103 (*gouti*) ; Telchid 1997, 93 (*gouti*) ; Barthèlemi 1997, 43 ; Ludwig *et al.* 2002, 142 (*gouti*).
- Sources africaines : IFA 1983 ; Lafage 1989, 8 ; Gouedan 1998, 227 ; Lafage 2002, 19 (« gros rongeur à la chair très estimée dont le nom véritable est aulacode »).

2.2. *arbre à pain* n. m. « arbre de grande taille, très répandu dans les régions tropicales, donnant un fruit comestible à chair blanche (*fruit-à-pain**), riche en féculents » (Haïti, Guadeloupe, Martinique ; Bénin, Burkina-Faso, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Gabon, Guinée, Mali, Togo).

Att. dp. 1791 (FEW 7, 549b, PANIS). Lexie composée, formée d'un substantif et d'un complément prépositionnel en *à* introduisant la finalité (l'arbre en question servant à produire du *pain*, au sens de « ce qui fait penser au pain par son goût ou son apparence » TLF s.v. *pain* C 3) ; on pourrait ajouter « par sa fonction », le fruit de l'arbre à pain étant (ou ayant été) un aliment de base dans les Antilles. Le mot a été transposé en français d'Afrique, d'une part pour se référer à la même espèce, et d'autre part pour désigner l'*arbre à pain d'Afrique*, aussi appelé *faux arbre à pain* (Lafage).

Bilan bibliographique :

- Sources générales : FEW 7, 549b, PANIS ; TLF (s.v. *pain*).
- Sources antillaises : Pompilus 1961, 143 ; Confiant 2007, 747 (*labapen* 'arch.') ; Thibault 2008b, 234 (avec bibliographie) ; Thibault 2010, 57-58 (avec bibliographie) ; ALPA, carte 42 (Saint-Martin *arbapê* et Oïapoque *zabapê*).

- Sources africaines : IFA 1983 ; Lafage 1989, 16 ; Queffélec 1997, 89 ; Diallo 1999, 40 ; Boucher / Lafage 2000, 24 ; Lafage 2002, 51 s.v. *arbre* et 380 s.v. *faux arbre à pain* ; Massoumou / Queffélec 2007, 95.

2.3. *balisier* n. m. « plante tropicale dont les graines, d'un noir luisant, servent à faire des chapelets » (Guadeloupe, Martinique, Sainte-Lucie, Guyane ; Gabon).

« Prob. empr. à la lang. des Caraïbes, toutes les attest. étant originaires des Petites Antilles » (TLF).

Bilan bibliographique :

- Sources générales : König 1939, 23 ; Friederici 1947, 72 ; Arveiller 1963, 74-76 ; FEW 20, 57b, BALÍRI ; Chaudenson 1974, 601 ; TLF.
- Sources antillaises : Jourdain 1956, 269 ; Tourneux / Barbotin 1990, 40 (*balizyé*) ; Barbotin 1995, 37 (*balizyé*) ; Crosbie *et al.* 2001, 17 (*balizyé*) ; Ludwig *et al.* 2002, 65 (*balizyé*) ; Barthèlemi 2007, 64 (*balizyé* 'balisier, variété de banane à croquer') ; Confiant 2007, 159 (*balizié*).
- Sources africaines : [ø IFA 1983] ; Boucher / Lafage 2000, 41.

2.4. *cabri* n. m. « chèvre » (Haïti, Guadeloupe, Martinique, Saint-Lucie, Guyane ; Bénin, Burkina-Faso, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Gabon, Sénégal, Tchad, Togo).

Ce mot d'origine galloromane fortement implanté dans les Antilles pour désigner la chèvre s'est exporté en Afrique, où il désigne des espèces proches.

Bilan bibliographique :

- Sources générales : Friederici 1947, 106-107 ; Chaudenson 1974, 716 ; « *Spéc.* Chèvre sans cornes et à poil ras vivant en Afrique noire et dans l'archipel des Mascareignes » TLF.
- Sources antillaises : Rézeau 1995 [1879, 1880, 1881], t. 2, 350 ; Jourdain 1956, 32 (*cabrit*) ; Faine 1974, 93 ; Tourneux / Barbotin 1990, 173 (*cabrit*) ; Barbotin 1995, 115 (*cabrit*) ; Telchid 1997, 30 ; Crosbie *et al.* 2001, 97 (*kabwit*) ; Ludwig *et al.* 2002, 158 (*cabrit*) ; Valdman *et al.* 2007, 314-315 (*cabrit*) ; Barthèlemi 2007, 178 (*cabrit* 'cabri, chèvre') ; Confiant 2007, 608 (*cabrit*) ; Rézeau 2008, 205 (avec bibliographie) ; ALPA, carte 89.
- Sources africaines : IFA 1983 (« chèvre naine aux pattes courtes ») ; Lafage 1989, 48 ; Queffélec 1997, 114 ; Veron 1999, 10 ; Boucher / Lafage 2000, 81 ; Lafage 2002, 156 (*cabri* 'chèvre naine à pattes courtes') ; Ndjérassem 2005, 73-74 ; N'Diaye-Corréard *et al.* 2006, 89 ; Massoumou / Queffélec 2007, 131-132.

2.5. *cacaoyer* n. m. « arbre dont le fruit est le cacao » (Haïti ; Côte-d'Ivoire, Gabon).

Dérivé de *cacao* (suff. *-yer* formateur de noms d'arbres fruitiers), lui-même emprunté à l'espagnol, qui l'a reçu du nahuatl *cacahuatl* (v. TLF).

Bilan bibliographique :

- Sources générales : Arveiller 1963, 105-107 ; TLF.
- Sources antillaises : Faine 1974, 94 ; Ludwig *et al.* 2002, 160 (dans la métalangue, s.v. *kako*) ; le créole connaît plutôt le type *pyé kako*, v. par ex. Tourneux / Barbotin 1990, 176.
- Sources africaines : IFA 1983 (indirectement, dans la définition de *cacaoyère*) ; Boucher / Lafage 2000, 82 ; Lafage 2002, 158.

2.6. *cacaoyère* adj. « relatif aux cacaoyers », n. f. « plantation de cacaoyers » (Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Gabon, Togo).

Dérivé de *cacao*, lui-même emprunté à l'espagnol, qui l'a reçu du nahuatl *cacahuatl* (v. TLF).

Bilan bibliographique :

- Sources générales : König 1939, 39 ; Arveiller 1963, 105-107 ; TLF.
- Sources antillaises : Rézeau 1995 [1881, 1882 : *habitation cacaoyère*], t. 2, 351.
- Sources africaines : IFA 1983 ; Queffélec 1997, 114 ; Boucher / Lafage 2000, 82 ; Lafage 2002, 158-159 (« du cacao, qui a trait au cacao [récolte, plantation, production, filière] ») ; Massoumou / Queffélec 2007, 132.

2.7. *canari* n. m. « vase en terre cuite de fabrication artisanale [...] » (Haïti, Guadeloupe, Dominique, Martinique, Sainte-Lucie, Guyane ; Bénin, Burkina-Faso, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Gabon, Guinée, Mali, Niger, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo). Emprunt au galibi *canáli*, de même sens, abondamment attesté dans des textes écrits en français dans les Antilles, de façon ininterrompue de l'époque coloniale jusqu'à nos jours. Attesté depuis 1664 (v. TLF) ; pour des attestations anciennes (le père Breton, le père Labat, etc.), v. Friederici 1947, 125 s.v. *canári* ; pour des attestations antillaises plus récentes, v. Thibault 2008b, 248-250.

Bilan bibliographique :

- Sources générales : Friederici 1947, 125 ; TLF.
- Sources antillaises : Jourdain 1956, 298 ; Pompilus 1961, 150 ; Tourneux / Barbotin 1990, 179 (*kannari*) ; Barbotin 1995, 118 (*kanari*) ; Telchid 1997, 33 ; Crosbie *et al.* 2001, 100 (*kannawi*) ; Ludwig *et al.* 2002, 164 (*kannari*) ; Valdman *et al.* 2007, 325 ; Barthèlemi 2007, 184 (*kannari*) ; Confiant 2007, 629 (*kannari*) ; Thibault 2008b, 248-250 (avec bibliographie) ; Wissner 2012, 176-177 (avec bibliographie).

- Sources africaines : IFA 1983 ; Jouannet 1984, 72 (« disponible ; connu mais guère utilisé ») ; Gouedan 1998, 240 ; Lafage 1989, 52-53 ; Queffélec 1997, 117-118 ; Diallo 1999, 54 ; Boucher / Lafage 2000, 87 ; Seignobos / Tourneux 2002, 52 ; Lafage 2002, 173 ; Ndjérassem 2005, 81 ; N'Diaye-Corréard *et al.* 2006, 95 ; Massoumou / Queffélec 2007, 137-138.

2.8. *capitaine* n. m. « (nom désignant différentes sortes de poissons) » (Haïti, Martinique ; Bénin, Burkina-Faso, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Gabon, Guinée, Mali, Niger, RDC, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo).

Dénomination métaphorique, de motivation incertaine (il semble que le poisson ait été comparé à un capitaine, peut-être par allusion à une caractéristique morphologique).

Bilan bibliographique :

- Sources générales : « Nfr. *capitaine* “nom d’une esp. de labre, dans les colonies françaises” (Corn 1694–Lar 1867) ; *capitaine blanc* “esp. de spare” (Raym 1832–Land 1851). Nfr. *capitaine* “esp. de gros-bec” (Besch 1845–1867). » FEW 2, I, 255b-257a.
- Sources antillaises : Jourdain 1956, 32 ; Tourneux / Barbotin 1990, 180 (*kapitenn*) ; Barbotin 1995, 119 (*kapitènn*) ; Ludwig *et al.* 2002, 165 (*kapitenn / kapitèn*) ; Valdman *et al.* 2007, 328 ; Confiant 2007, 635 (*kapitenn*).
- Sources africaines : IFA 1983 ; Jouannet 1984, 73 ; Lafage 1989, 53 ; Frey 1996, 61 ; Queffélec 1997, 119 ; Diallo 1999, 55 ; Veron 1999, 11 ; Boucher / Lafage 2000, 90 ; Seignobos / Tourneux 2002, 53 ; Lafage 2002, 175-176 ; Ndjérassem 2005, 81 ; N'Diaye-Corréard *et al.* 2006, 96-97 ; Massoumou / Queffélec 2007, 138.

2.9. *corossol* n. m. « gros fruit à l'écorce vert sombre et à la chair blanche, riche en glucides (nom scientifique : *Annona muricata*) » (Haïti, Guadeloupe, Martinique, Guyane ; Bénin, Burkina-Faso, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Gabon, RDC, Sénégal, Togo).

Premières attestations : 1658, Rochefort, cité dans Friederici (*corasol*) ; 1667-1671, Du Tertre (*corosol, ibid.*). Selon les témoignages anciens, le mot serait une adaptation du nom de l'île de Curaçao. De nos jours, il est aussi connu (ainsi que le référent qu'il désigne) en Afrique noire (v. IFA 1983), mais aussi dans l'océan Indien (v. Chaudenson 1974, Nallatamby 1995, Bavoux 2000) ainsi qu'en Nouvelle-Calédonie (v. Pauleau 1995 et 2007^{1,2}).

Bilan bibliographique :

- Sources générales : König 1949, 78-79 ; Friederici 1947, 211-212 ; Arveiller 1963, 202-203 ; Chaudenson 1974, 609.

- Sources antillaises : Jourdain 1956, 275 ; Tourneux / Barbotin 1990, 207 (*kòròsòl*) ; Barbotin 1995, 132 (*korosol*) ; Telchid 1997, 49 ; Ludwig *et al.* 2002, 182 ; Valdman *et al.* 2007, 386 (*kowosól*) ; Barthèlemi 2007, 208 ; Confiant 2007, 708 (*kosol*) ; Thibault 2008b, 253-254 (avec bibliographie).
- Sources africaines : IFA 1983 ; Lafage 1989, 71 ; Queffélec 1997, 138 ; Boucher / Lafage 2000, 123-124 ; Lafage 2002, 251 ; N'Diaye-Corréard *et al.* 2006, 144 ; Massoumou / Queffélec 2007, 165.

2.10. *corossolier* n. m. « arbre dont le fruit est le corossol » (Antilles, partout ; Bénin, Burkina-Faso, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Gabon, RDC, Sénégal, Togo).

Dérivé de *corossol*, suff. *-ier* formateur de noms d'arbres fruitiers.

Bilan bibliographique :

- Sources générales : König 1939, 79 ; Friederici 1947, 212 (cite Labat) ; Arveiller 1963, 202-203.
- Sources antillaises : Telchid 1997, 49 (s.v. *corossol*) ; dans les sources créoles, le mot n'apparaît que dans la métalangue (le créole a le type *pyé korosol*, v. par ex. Barbotin 1995, 132).
- Sources africaines : IFA 1983 ; Lafage 1989, 71 ; Queffélec 1997, 138 ; Boucher / Lafage 2000, 124 ; Lafage 2002, 251 ; N'Diaye-Corréard *et al.* 2006, 144 ; Massoumou / Queffélec 2007, 165.

2.11. *flamboyant* n. m. « arbre tropical aux fleurs d'un rouge éclatant » (Haïti, Guadeloupe, Martinique ; Bénin, Burkina-Faso, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Gabon, Mali, Niger, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo).

Substantivation et innovation sémantique par métaphore, l'adjectif *flamboyant* établissant une comparaison entre les fleurs d'un rouge éclatant et les flammes d'un incendie.

Bilan bibliographique :

- Sources générales : TLF (sans comm. hist.).
- Sources antillaises : Jourdain 1956, 276 ; Faine 1974, 221 ; Tourneux / Barbotin 1990, 124 (*fanbwayan*) et 134 (*flanbwayan*) ; Barbotin 1995, 93 (*flanbwayan*) ; Telchid 1997, 84 ; Valdman 2007, 243 (*flambwayan*) ; Confiant 2007, 483 (*flanbwayan*) ; Thibault 2011, 432.
- Sources africaines : IFA 1983 ; Jouannet 1984, 112 ; Lafage 1989, 113 ; Frey 1996, 102 ; Queffélec 1997, 163 ; Veron 1999, 18 ; Boucher / Lafage 2000, 185-186 ; Seignobos / Tourneux 2002, 106 ; Lafage 2002, 396-397 ; Ndjérassém

2005, 194 ; N'Diaye-Corréard *et al.* 2006, 240 ; Massoumou / Queffélec 2007, 211.

2.12. *fromager* n. m. « grand arbre tropical au bois tendre » (Haïti, Guadeloupe, Martinique, Guyane ; Bénin, Burkina-Faso, Cameroun, Centrafrique, Côte-d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal Tchad, Togo).

Dér. sur *fromage*, qui évoque métaphoriquement la tendreté du bois de cet arbre.

Bilan bibliographique :

- Sources générales : König 1939, 95 ; Friederici 1947, 254 ; TLF.
- Sources antillaises : Tourneux / Barbotin 1990, 137 (*fonmajé*) ; Barbotin 1995, 96 (*fromajé*) ; Telchid 1997, 88 ; Valdman *et al.* 2007, 258 (*fwomaje*²) ; Barthèlemi 2007, 151 (*fronmajé*) ; Confiant 2007, 496 (*fonmajé*).
- Sources africaines : IFA 1983 ; Lafage 1989, 117 ; Queffélec 1997, 166-167 ; Seignobos / Tourneux 2002, 112 ; Lafage 2002, 413-414 ; Ndjérassem 2005, 199-200 ; N'Diaye-Corréard *et al.* 2006, 248 ; Massoumou / Queffélec 2007, 217.

2.13. *goyave* n. f. « fruit du goyavier, de forme ronde ou oblongue, sucré, rafraîchissant, qui se consomme cru ou cuit » (Antilles, général ; Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Gabon, Tchad).

« Empr., par l'intermédiaire d'un 'baragouin' comm., à l'arawak des Antilles *guayaba* » (TLF).

Bilan bibliographique :

- Sources générales : König 1939, 100-101 ; Friederici 1947, 283-284 ; Arveiller 1963, 244-253 ; FEW 20, 67a, GUAYABO ; Chaudenson 1974, 612 ; TLF.
- Sources antillaises : Jourdain 1956, 295 ; Faine 1974, 237 ; Tourneux / Barbotin 1990, 154, (*gouyav*) ; Barbotin 1995, 103 (*gouyav*) ; Telchid 1997, 93 (*pâte de goyave*) ; Crosbie *et al.* 2001, 85 (*gwiyav*) ; Ludwig *et al.* 2002, 143 (*gouyav*) ; Valdman *et al.* 2007, 284 (*gwayav, gouyav*) ; Barthèlemi 2007, 160 (*gouyav*) ; Confiant 2007, 556 (*griyav*) ; ALPA, carte 76.
- Sources africaines : IFA 1983 ; Queffélec 1997, 173 ; Boucher / Lafage 2000, 201 ; Lafage 2002, 445 ; Ndjérassem 2005, 217-218 ; Massoumou / Queffélec 2007, 224.

2.14. *goyavier* n. m. « arbre tropical de la famille des Myrtacées qui porte des fruits comestibles » (Antilles, général ; Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Gabon, Tchad).

Dér. (suff. *-ier* formateur de noms d'arbres à fruits) du précédent.

Bilan bibliographique :

- Sources générales : König 1939, 101-102 ; Friederici 1947, 283-284 ; Arveiller 1963, 244-253 ; FEW 20, 67a, GUAYABO ; Chaudenson 1974, 612 ; TLF.
- Sources antillaises : Faine 1974, 237 (dans la métalangue ; le créole connaît le type *pyé gouyav*, cf. par ex. Barbotin 1995, 103).
- Sources africaines : IFA 1983 (s.v. *goyavier de brousse* « arbre dont les fruits ressemblent à ceux du goyavier ») ; Queffélec 1997, 173 ; Boucher / Lafage 2000, 201 ; Lafage 2002, 445 ; Ndjérassem 2005, 218 ; Massoumou / Queffélec 2007, 224-225.

2.15. *herbe de Guinée* n. f. « graminée pouvant servir de fourrage, mais considérée comme parasite dans les plantations de canne à sucre » (Haïti, Guadeloupe, Martinique, Sainte-Lucie ; Bénin, Côte-d'Ivoire, Gabon, Togo).

Première attestation : 1797 (« Les fourrages qui servent de nourriture des bestiaux sont le bois-patate, c'est-à-dire, la tige et les feuilles de cette racine ; celle du petit mil en vert, l'herbe de Guinée » Wimpffen, 138 ; v. Rézeau 2008 s.v. *bois-patate*). Innovation par composition : subst. *herbe* + complément prépositionnel introduit par *de* exprimant l'origine (le toponyme *Guinée* évoquait autrefois pour les Antillais l'Afrique en général). – On retrouve la même lexie en français régional de Nouvelle-Calédonie : v. Pauleau 2007 s.v. *herbe de Guinée* (*Panicum maximum*).

Bilan bibliographique :

- Sources générales : Ø
- Sources antillaises : Jourdain 1956, 290 (*zhèbe guinèe*) ; Crosbie *et al.* 2001, 243 (*zèb djiné*) ; Ludwig *et al.* 2002, 339 (*zèb-diné / zèb giné*) ; Confiand 2007, 1411 (*zeb-djinen*) ; Thibault 2008b, 269-270 (avec bibliographie) ; Thibault 2011, 435 (avec bibliographie).
- Sources africaines : IFA 1983 ; Boucher / Lafage 2000, 210 ; Lafage 2002, 471.

2.16. *hivernage* n. m. « saison des pluies » (Haïti, Guadeloupe, Martinique, Sainte-Lucie, Guyane ; Bénin, Burkina-Faso, Cameroun, Côte-d'Ivoire, Gabon, Guinée, Mali, Niger, Sénégal, Tchad, Togo). Ce mot, très ancien en français, n'est attesté avec ce sens spécialisé que depuis 1788², en référence aux Antilles.

2 « La rade est peu sûre ; on y compte rarement plus de dix navires, et dans la saison de l'hivernage, ils sont forcés de l'abandonner. » Nicolas-Germain Léonard, *Lettre sur un voyage aux Antilles*, dans *Oeuvres de M. Léonard*, 4^e édition, Paris, Prault, 1788, t. III, p. 85. Il s'agit d'une (nouvelle) première attestation : le TLF cite un texte de 1797 pour attester la première apparition de cette acception.

Bilan bibliographique :

- Sources générales : FEW 4, 419b, HIVERNUS ; TLF.
- Sources antillaises : Faine 1974, 247 ; Rézeau 1995 [1879, 1880, 1882], t. 2, 358 ; Tourneux / Barbotin 1990, 245 (*livènaj*) ; Barbotin 1995, 109 (*ivernaj*) ; Telchid 1997, 97 ; Crosbie *et al.* 2001, 141 (*livènaj*) ; Ludwig *et al.* 2002, 211 (*livènaj*) ; Confiant 2007, 891 (*livènaj, livènaj*).
- Sources africaines : IFA 1983 ; Lafage 1989, 133 ; Diallo 1999, 96 ; Boucher / Lafage 2000, 213 ; Seignobos / Tourneux 2002, 137 ; Lafage 2002, 476 ; Ndjérassem 2005, 235 ; N'Diaye-Corréard *et al.* 2006, 282-283.

2.17. *latanier* n. m. « palmier à grandes feuilles textiles » (Haïti, Guadeloupe, Martinique, Sainte-Lucie ; Bénin, Côte-d'Ivoire, Gabon, Togo). « Du caraïbe *alattani, alátani* » (TLF).

Bilan bibliographique :

- Sources générales : König 1939, 130 ; Friederici 1947, 344 ; Arveiller 1963, 75 ; FEW 20, 56a, ALÁTANI ; Chaudenson 1974, 613 (avec une att. de Labat 1728 qui est très révélatrice : « Les Français qui y sont établis [au Sénégal] l'appellent *latanier*, comme aux Isles de l'Amérique ») ; TLF.
- Sources antillaises : Jourdain 1956, 299 ; Faine 1974, 274 ; Thibault 2011, 436.
- Sources africaines : IFA 1983 (« *spéc. ou littér.* ») ; Boucher / Lafage 2000, 236 (attestation littéraire de 1872-1873).

2.18. *liane* n. f. « plante à tige flexible très allongée, herbacée ou ligneuse, qui pousse en utilisant d'autres plantes comme supports » (partout).

« Empr. au fr. des Antilles où le mot semble importé des dial. de l'Ouest de la France dans lesquels le mot désigne diverses plantes, la plupart grimpantes (armoïse, clématite, liseron, chèvrefeuille [...]). » (TLF).

Bilan bibliographique :

- Sources générales : FEW 5, 318 (et note 6), LĪGĀMEN ; Chaudenson 1974, 613-614 ; (1^{re} att. 1640, en Martinique) TLF.
- Sources antillaises : Jourdain 1956, 272, 283 ; Faine 1974, 277 ; Tourneux / Barbotin 1990, 245 (*liyann*) ; Barbotin 1995, 147 (*lyann* ; plusieurs composés) ; Ludwig *et al.* 2002, 214 (*lyann*) ; Valdman *et al.* 2007, 438-439 (*lyann*).
- Sources africaines : IFA 1983 (s.v. *liane* à *caoutchouc*, *liane* à *eau*, *liane* à *indigo*, *liane-corail*, *liane-régliste*) ; Veron 1999, 21 ; Boucher / Lafage 2000, 238 (nombreux composés) ; Seignobos / Tourneux 2002, 171 ; Lafage 2002, 533 (plusieurs composés) ; Ndjérassem 2005, 271 ; N'Diaye-Corréard *et al.* 2006, 324 (*liane-corail*).

2.19. *mango(t)* n. m. (ou f.) « fruit du manguier » (Haïti, Guadeloupe, Martinique, Sainte-Lucie ; Bénin, Burkina-Faso, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Gabon, Mali, Sénégal, Togo).

Emprunt du français des Antilles à l'anglais *mango* n. m. "manguier ; mangue" (> esp. *mango*, DCECH 3, 810b, MANGO II), lequel est un emprunt au portugais *manga* (lui-même probablement du tamoul, v. OED² en ligne et FEW 20, 104ab, MANKAY) qui a aussi donné la forme du français de référence *mangue*.

Bilan bibliographique :

- Sources générales : Friederici 1947, 385 ; FEW 20, 104ab, MĀNKĀY.
- Sources antillaises : Rézeau 1995 [1883], t. 2, 360 ; Jourdain 1956, 282 ; Pompilus 1961, 144 ; Faine 1974, 289 et 367 (*mangot prune* s.v. *prune*) ; Tourneux / Barbotin 1990, 260 (cite de nombreux composés) ; Barbotin 1995, 151 (*mango*) ; Telchid 1997, 115 ; Crosbie *et al.* 2001, 149 (cite de très nombreux composés) ; Ludwig *et al.* 2002, 221 (cite de nombreux composés) ; Thibault 2008b, 278-279 (avec bibliographie) ; ALPA, cartes 80, 81.
- Sources africaines : IFA 1983 ; Lafage 1989, 169 ; Queffélec 1997, 205 ; Veron 1999, 23 ; Boucher / Lafage 2000, 251 ; N'Diaye-Corréard *et al.* 2006, 342-343 ; Confiant 2007, 938 (*mango*) ; Thibault 2008b, 278-279 (avec bibliographie).

2.20. *manioc* n. m. « plante arbustive dont les tubercules sont comestibles ; tubercule de cette plante » (Antilles, partout ; Bénin, Burkina-Faso, Burundi, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Gabon, Mali, Niger, RDC, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo).

« Empr. au tupi *manioch*, de même sens » (TLF).

Bilan bibliographique :

- Sources générales : König 1939, 142-143 ; Friederici 1947, 380-381 ; Arveiller 1963, 329-331 ; FEW 20, 71, MANIHOCA ; TLF.
- Sources antillaises : Jourdain 1956, 299 ; Faine 1974, 289 ; Tourneux / Barbotin 1990, 260 (*mangnòk*) ; Barbotin 1995, 152 (*manyòk*) ; Crosbie *et al.* 2001, 151 (*manyòk*) ; Ludwig *et al.* 2002, 221 (*mangnòk / mannyòk*) ; Valdman *et al.* 2007, 464 (*manyòk*) ; Barthèlemi 2007, 251 (*mangnok*) ; Confiant 2007, 937-938 (*mangnok*) ; ALPA, carte 53.
- Sources africaines : IFA 1983 ; Jouannet 1984, 140-141 ; Lafage 1989, 170 ; Frey 1996, 136 ; Queffélec 1997, 205-206 ; Veron 1999, 23 ; Boucher / Lafage 2000, 253 ; Lafage 2002, 557 ; Ndjérassem 2005, 286-287 ; N'Diaye-Corréard *et al.* 2006, 343 ; Massoumou / Queffélec 2007, 279-280.

2.21. *margouillat* n. m. « sorte de lézard » (Haïti, Guadeloupe, Martinique, Sainte-Lucie, Guyane ; Bénin, Burkina-Faso, Cameroun, Centrafrique, Congo,

Côte-d'Ivoire, Gabon, Mali, Niger, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo) ; aussi attesté à la Réunion, signe d'une ancienneté certaine (v. DECOI I,2, 294). Ce type lexical est d'origine galloromane (cf. saint. *margouillat* « lézard gris » FEW 6, I, 321a, MARGA I 2 a ; le mot désigne dans les parlers galloromans divers référents caractérisés par leur aspect dégoûtant et sale) ; il est attesté pour la première fois dans les Antilles (1847, v. TLF), où il est passé dans les créoles sous la forme *mabouya*³.

Bilan bibliographique :

- Sources générales : FEW 6, I, 321a, MARGA I 2 a ; TLF ; DECOI I,2, 294.
- Sources antillaises : Jourdain 1956, 299 (*mabouya*) ; Pompilus 1961, 145 (*mabouya*) ; Tourneux / Barbotin 1990, 252 (*mabouya*) ; Barbotin 1995, 149 (*mabouya*) ; Telchid 1997, 110 (*mabouillat*, *margouillat*) ; Crosbie *et al.* 2001, 145 (*mabouya*, *mabwiya*) ; Ludwig *et al.* 2002, 215 (*mabouya*) ; Valdman *et al.* 2007, 441 (*mabouya*²) ; Barthélemi 2007, 246 (*mabouya*) ; Confiant 2007, 912 (*mabouya*) ; ALPA, carte 110.
- Sources africaines : IFA 1983 ; Jouannet 1984, 141 ; Lafage 1989, 172 ; Queffélec 1997, 208 ; Boucher / Lafage 2000, 255 ; Seignobos / Tourneux 2002, 171, 182 ; Lafage 2002, 563-564 ; Ndjérassem 2005, 291 ; N'Diaye-Corréard *et al.* 2006, 349 ; Massoumou / Queffélec 2007, 283.

2.22. *marigot* n. m. « tout point d'eau de quelque importance [...] » (Haïti et Martinique, dans des toponymes ; Bénin, Burkina-Faso, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Gabon, Guinée, Mali, Niger, RDC, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo) ; v. IFA 1983. Le mot apparaît d'abord dans les Antilles (v. Arveiller 1963, 332 pour des att. de 1654, 1666 et 1671) ; puis, « [t]ransporté par les marins, [il] arrive en Afrique dès la fin du XVII^e siècle, comme le montrent les textes suivants [suivent des att. d'env. 1688 et de 1689]. » (*ibid.*). Ce même auteur propose timidement un croisement entre *mare* et un terme caraïbe comme étymologie ; on n'a rien trouvé de mieux depuis.

Bilan bibliographique :

- Sources générales : Arveiller 1963, 331-333 ; TLF.
- Sources antillaises : Faine 1974, 291 (toponyme) ; Germain 1995, 273 (« *marigo* (n.c.) : Lieu-bas où stagne l'eau saumâtre ») ; Confiant 2007, 948-949

3 Qui est phonétiquement régulière à partir de fr. *margouillat*. Elle n'implique donc pas nécessairement une « orig. indigène » (c.-à-d. africaine), comme le suppose TLF dans son commentaire historique ; quant aux « rapports sém. [...] difficiles à établir », également selon TLF, il semble que le sème /+ sale, dégoûtant/ soit commun à toutes les acceptions du type lexical réunies dans FEW 6, I, 321a, MARGA I 2 a.

(toponyme, nom de la commune du nord-est de la Martinique) ; Wissner 2012, 187-189 (nom d'un village à la Dominique ; avec bibliographie et commentaire analytique approfondi) ; ALPA, carte 8 (concept « étang », points 30 et 31, Martinique) et carte 10 (concept « mangrove », point 39, Sainte-Lucie).

- Sources africaines : IFA 1983 ; Jouannet 1984, 142 (« disponible, connu des intellectuels mais peu utilisé ») ; Lafage 1989, 172-173 ; Queffélec 1997, 208-209 ; Diallo 1999, 112 ; Veron 1999, 23 ; Boucher / Lafage 2000, 256 ; Lafage 2002, 566 ; Ndjérassem 2005, 292 ; N'Diaye-Corréard *et al.* 2006, 350 ; Mas-soumou / Queffélec 2007, 283-284.

Le *marigot des Maringouins*, situé à environ douze lieues de l'île *Saint-Louis*, ne communique avec la mer que lorsque les pluies ont grossi le [fleuve] Sénégal : alors il franchit le banc de sable qui est devant son embouchure ; et des bateaux peuvent y naviguer, sauf les difficultés de la barre considérable qui y règne toujours, et qui lui sont communes avec l'embouchure du [fleuve] Sénégal. Depuis ce *marigot*, en allant vers le sud, le fleuve n'est plus séparé de l'Océan que par une langue de sable extrêmement étroite, formée de petites dunes très blanches, presque nues [...]. (M. Bajot, *Annales maritimes et coloniales*, Paris, Imprimerie Royale, vol. 4, 1819, p. 156).

2.23. *migan* n. m. « sorte de purée de légumes (en part., de fruit à pain) » (Haïti, Guadeloupe, Martinique, Guyane ; Côte-d'Ivoire).

Type lexical d'origine tupi, assez bien attesté à l'époque coloniale dans les textes des explorateurs et des navigateurs français.

Bilan bibliographique :

- Sources générales : Friederici 1947, 415.
- Sources antillaises : Breton 1999 [1665], 263 ; Jourdain 1956, 94 et 297 ; Tourneux / Barbotin 1990, 273 ; Barbotin 1995, 157 ; Telchid 1997, 120 ; Crosbie *et al.* 2001, 156 (seulement pour le dérivé verbal *migannen* 'to crush') ; Ludwig *et al.* 2002, 229 ; Valdman 2007, 484 ; Barthèlemi 2007, 260 ; Confiant 2007, 976 ; Thibault 2008b, 280-281 (avec bibliographie).
- Sources africaines : Lafage 2002, 579 (« sorte de purée confectionnées [*sic*] avec des bananes vertes » ; présenté comme un « emprunt langue locale », ce qui est douteux – il est toutefois plausible qu'une langue locale l'ait emprunté).

2.24. *mil*, *petit mil* n. m. « millet » ; « (terme générique désignant plusieurs graminées cultivées) » (Haïti, Sainte-Lucie, Guyane ; Bénin, Burkina-Faso, Cameroun, Centrafrique, Côte-d'Ivoire, Gabon, Mali, Niger, Sénégal, Tchad, Togo).

Selon le comm. étymol. et hist. du TLF, « *Mil* ne survit plus que dans l'ouest de la France et les parlers méridionaux (cf. *FEW* t.6, 2, p. 83a) et a été remplacé partout ailleurs par son dér. *millet* "*id.*" ». Cette source, dans la partie synchrone de l'article, présente le mot comme encore usité en Afrique mais néglige de

signaler sa présence dans les Antilles, où il s'est maintenu et d'où il pourrait fort bien s'être étendu à l'Afrique.

Bilan bibliographique :

- Sources générales : FEW 6, II, 83-89, MILIUM ; TLF.
- Sources antillaises : Faine 1974, 300 ; Tourneux / Barbotin 1990, 396 (*ti-miy, ti-mign* "millet") ; Barbotin 1995, 212 (*ti miy* "millet") ; Crosbie *et al.* 2001, 214 (*timi* "cornmeal, cornmeal porridge") ; Ludwig *et al.* 2002, 228 (*mi* "maïs") ; Valdman *et al.* 2007, 561 (*pitimi, timi* "millet ; sorghum") ; Barthèlemi 2007, 367 (*timi* "millet") ; Rézeau 2008, 218.
- Sources africaines : IFA 1983 (s.v. *mil* et *petit mil*) ; Lafage 1989, 178-179 ; Queffélec 1997, 212-213 ; Boucher / Lafage 2000, 266 ; Seignobos / Tourneux 2002, 192-196 ; Lafage 2002, 580 ; Ndjérassem 2005, 299-301 ; N'Diaye-Corréard *et al.* 2006, 360-361.

2.25. *palétuvier* n. m. « arbre de la forêt aquatique des côtes tropicales, à racines aériennes, qui pousse dans les mangroves » (Antilles, partout ; Bénin, Côte-d'Ivoire, Gabon, Sénégal, Togo). Mot issu, après de nombreuses transformations en partie inexplicables, du tupi *aparahiwa* (v. TLF pour une présentation détaillée).

Bilan bibliographique :

- Sources générales : König 1939, 158-159 ; Friederici 1947, 470 ; Arveiller 1963, 384 ; FEW 20, 56b, APARAHWA ; TLF.
- Sources antillaises : Jourdain 1956, 283 ; Faine 1974, 328 ; Barbotin 1995, 169 (*palétivyé*) ; Ludwig *et al.* 2002, 248 (*palétivyé*) ; Valdman *et al.* 2007, 530 (*paletiviye*) ; Barthèlemi 2007, 283 (*palétivyé*) ; ALPA, carte 10 (concept « mangrove », points 3, 4, 6, Guadeloupe, et point 48, Oïapoque).
- Sources africaines : IFA 1983 (s.v. *palétuvier blanc* et *palétuvier rouge*) ; Boucher / Lafage 2000, 306 ; Lafage 2002, 624-625 ; N'Diaye-Corréard *et al.* 2006, 404.

2.26. *palmiste* n. m. « palmier » (Haïti, Guadeloupe, Martinique, Sainte-Lucie, Guyane ; Burundi, Côte-d'Ivoire, Sénégal), « amande du palmier à huile » (Bénin, Burundi, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Gabon, Guinée, Rwanda, Togo). Emprunt à l'espagnol *palmito*, diminutif de *palma* (TLF).

Bilan bibliographique :

- Sources générales : Arveiller 1963, 384-388 ; FEW 7, 515b, PALMA II.5.b. ; Chaudenson 1974, 620-621 ; TLF.
- Sources antillaises : Jourdain 1956, 284 ; Faine 1974, 328 ; Tourneux / Barbotin 1990, 298 (*palmis*) ; Barbotin 1995, 169 (*palmis*) ; Crosbie *et al.* 2001, 172

(*palms*) ; Ludwig *et al.* 2002, 248 (*palms*) ; Valdman *et al.* 2007, 530 (*palms* "royal palm tree") ; Barthèlemi 2007, 283 (*palmist*) ; Confiant 2007, 1045 (*palmis*) ; Rézeau 2008, 208 (pour *chou palmiste*).

- Sources africaines : IFA 1983 (s.v. *palmiste*, *ciseau palmiste*, *huile de palmiste* et *vautour-palmiste*) ; Jouannet 1984, 122 (*huile de palmiste*) et 148 (*noix palmiste*) ; Frey 1996, 154 ; Queffélec 1997, 231 ; Diallo 1999, 122 ; Veron 1999, 29 et 37 ; Boucher / Lafage 2000, 307 ; Lafage 2002, 627 ; N'Diaye-Corréard *et al.* 2006, 405 ; Massoumou / Queffélec 2007, 346.

2.27. *papaye* n. f. « fruit comestible du papayer » (Antilles, partout ; Bénin, Burkina-Faso, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Gabon, Mali, Niger, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo). Emprunt à l'espagnol *papaya*, qui le tient lui-même d'une langue caraïbe.

Bilan bibliographique :

- Sources générales : König 1939, 160-161 ; Friederici 1947, 478-479 ; FEW 20, 74b, *PAPAYA* ; TLF.
- Sources antillaises : Jourdain 1956, 284 ; Faine 1974, 329 ; Tourneux / Barbotin 1990, 301 (*papay*) ; Barbotin 1995, 170 (*papay*) ; Crosbie *et al.* 2001, 173 (*papay*) ; Ludwig *et al.* 2002, 249 (*papay*) ; Valdman *et al.* 2007, 534 (*papay*) ; Barthèlemi 2007, 285 (*papay*) ; Confiant 2007, 1051 (*papay*).
- Sources africaines : IFA 1983 ; Jouannet 1984, 154 ; Frey 1996, 154 ; Queffélec 1997, 232 ; Veron 1999, 30 ; Boucher / Lafage 2000, 308 ; Seignobos / Tourneux 2002, 217 (*papaye de brousse*) ; Lafage 2002, 630 ; Ndjérassem 2005, 345 ; N'Diaye-Corréard *et al.* 2006, 406 ; Massoumou / Queffélec 2007, 348.

2.28. *papayer* n. m. « arbre tropical dont le fruit est comestible » (Antilles, partout ; Bénin, Burkina-Faso, Burundi, Congo, Côte-d'Ivoire, Gabon, Mali, Niger, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo). Dérivé (suff. *-ier* formateur de noms d'arbres fruitiers) du précédent.

Bilan bibliographique :

- Sources générales : König 1939, 161 ; Friederici 1947, 478-479 ; FEW 20, 74b, *PAPAYA* ; TLF.
- Sources antillaises : Jourdain 1956, 284 ; Faine 1974, 329 ; Barthèlemi 2007, 286 (*papayé* 'papayer') ; le créole connaît plutôt le type *pyé papay* (v. par ex. Barbotin 1995, 170).
- Sources africaines : IFA 1983 ; Jouannet 1984, 154 ; Frey 1996, 154 ; Boucher / Lafage 2000, 308-309 ; Lafage 2002, 630 ; Ndjérassem 2005, 345 ; N'Diaye-Corréard *et al.* 2006, 406 ; Massoumou / Queffélec 2007, 348.

2.29. *pistache* n. f. « arachide, cacahuète » (Haïti, Guadeloupe, Martinique, Sainte-Lucie, Guyane ; Cameroun, Côte-d'Ivoire, Gabon, Sénégal). Transfert cohyponymique, ayant d'ailleurs provoqué l'apparition des lexies *pistache de terre* et *fausse pistache* pour désambiguïser le mot. Le mot passe pour un africanisme emblématique, mais il est tout aussi fréquent – et attesté plus anciennement – dans les Antilles.

Bilan bibliographique :

- Sources générales : « Nfr. *pistache* f. “cacahuète, fruit de l'arachide” (Corn 1694–Boiste 1829), *pistache des îles* SavBr 1723, *fausse pistache* SavBr 1723, *pistache de terre* “arachide” (Valm 1768–1791), “cacahuète” (seit Moz 1812 ; ‘moins us.’ Ac 1835). » FEW 8, 597a, PISTACIUM 2 ; Chaudenson 1974, 623 ; « *P. anal. Région.* (Afrique). Arachide, cacahuète. » TLF.
- Sources antillaises : Jourdain 1956, 284 ; Faine 1974, 94 (s.v. *cacahuète*) et 346 ; Tourneux / Barbotin 1990, 315 (*pistach*) ; Barbotin 1995, 176 (*pistach*) ; Telchid 1997, 138 ; Crosbie *et al.* 2001, 181 ; Ludwig *et al.* 2002, 258 ; Valdman *et al.* 2007, 560 ; Barthélemi 2007, 299 ; Confiant 2007, 1090 (*pistach*).
- Sources africaines : IFA 1983 ; Boucher / Lafage 2000, 320 (*pistache de terre*) ; Seignobos / Tourneux 2002, 226 (« sorti de l'usage courant ; il apparaît dans des documents anciens ») ; Lafage 2002, 655 (*pistache de terre* ; ‘parfois’) ; N'Diaye-Corréard *et al.* 2006, 429.

2.30. *pois d'angol(e)* n. m. « sorte de pois tropical très apprécié dans la cuisine locale » (Guadeloupe, Martinique, Sainte-Lucie ; Bénin, Cameroun, Congo, Côte-d'Ivoire, Gabon, Sénégal, Togo).

Première attestation : 1694 (v. FEW). Mot composé formé du substantif *pois*, qui désigne ici une légumineuse ayant une certaine ressemblance avec les pois verts, et d'un complément du nom, *d'Angole*, exprimant l'origine. Le toponyme *Angole* se présente sous la forme francisée qu'il avait à l'époque coloniale ; il a cédé la place depuis à *Angola*. Le référent et sa désignation ont été répandus en Afrique – tout comme de nombreuses autres plantes utilitaires – par l'administration coloniale (v. Seignobos / Tourneux 2002, 49). – Aussi connu en Nouvelle-Calédonie, mais ‘rare’ (Pauleau 2007², 94).

Bilan bibliographique :

- Sources générales : FEW 8, 606b, PĪSUM I et note 11.
- Sources antillaises : Jourdain 1956, 285 ; Tourneux / Barbotin 1990, 334 (*pois d'Angole* dans la métalangue, comme définissant de *pwa-di-bwa*) ; Barbotin 1995, 183 (*pois d'Angole* dans la métalangue, comme définissant de *pwa di bwa*) ; Crosbie *et al.* 2001, 188 (*pwa angòl*) ; Ludwig *et al.* 2002, 269

(*pwa-dangòl, pois d'Angole*) ; Confiant 2007, 1134 (*pois d'Angole* comme définissant de *pwa-dangol*) ; Thibault 2008b, 294 (avec bibliographie) ; ALPA, carte 51 (la carte montre que la Guadeloupe opte massivement pour le type *pwa dibwa*, alors que les autres territoires connaissent presque exclusivement le type *pwa dāgol*).

- Sources africaines : IFA 1983 ; Veron 1999, 32 ; Boucher / Lafage 2000, 324 (*pois d'angola*) ; Seignobos / Tourneux 2002, 49 (s.v. *café 2*) et 228 ; Lafage 2002, 662 (*pois d'Angol, pois d'Angola*) ; N'Diaye-Corréard *et al.* 2006, 432 (*pois d'Angol, pois d'Angole*).

2.31. *pomme-cannelle* n. f. « variété d'anone qui pousse dans les basses régions sèches » (Antilles, partout ; Bénin, Côte-d'Ivoire, Gabon, Mali, Sénégal, Togo). Composé N + N (*pomme* par transfert co-hyponymique et *cannelle* par allusion au goût du fruit).

Bilan bibliographique :

- Sources générales : FEW 9, 155a, PŌMUM (« *pomme de cannelle* “anone” (Enc 1765–Lar 1874) »).
- Sources antillaises : <https://www.uni-bamberg.de/romling/deca/structure-du-deca/>
- Sources africaines : IFA 1983 ; Boucher / Lafage 2000, 326-327 ; Lafage 2002, 666 ; N'Diaye-Corréard *et al.* 2006, 434.

2.32. *prunier monbin* n. m. « arbre tropical dont les fruits sont comestibles » (Haïti, Guadeloupe, Martinique, Guyane ; Burkina-Faso, Côte-d'Ivoire, Gabon). Composé N + N (*prunier* par transfert co-hyponymique ; *monbin* doit être un déonomastique, la plus ancienne attestation⁴ du nom du fruit apparaissant sous la forme *les prunes de Monbin*).

Bilan bibliographique :

- Sources générales : Friederici 1947, 425 ; FEW 20, 73b, MOMBEM ; TLF.
- Sources antillaises : Jourdain 1956, 286 (*prune monbin*) ; Pompilus 1961, 144 (*mombins*) ; Tourneux / Barbotin 1990, 278 (*monben*) ; Barbotin 1995, 159 (*monben, prin monben*) ; Telchid 1997, 146 (*prune-mombin*) ; Ludwig *et al.* 2002, 231 (*monben*) ; Valdman *et al.* 2007, 492 (*gwo monben* “hog plum tree”) ; Barthélemi 2007, 263 (*monben* ou *mouben* ‘*monbin* ou *spondrias monbin*, arbre produisant une prune comestible’) ; Confiant 2007, 996 (*mouben* ; *prune-mombin* dans la métalangue définitionnelle).

4 Antoine Biet, *Voyage de la France équinoxiale en l'isle de Cayenne entrepris par les François en l'année MDCLII*, Paris, 1664, troisième livre, p. 337.

- Sources africaines : IFA 1983 ; Lafage 1989, 223 (*prune-monbin*) et 224 (*prunier-monbin*) ; Boucher / Lafage 2000, 268 (*monbin*) ; Lafage 2002, 584 (*monbin, mombin, prunier monbin*).

2.33. *raisinier* n. m. « arbre tropical dont les fruits, disposés en grappe et de la taille d'une cerise, sont comestibles » (Haïti, Guadeloupe, Martinique ; Burkina-Faso). Dérivé (suff. *-ier* servant à former des noms d'arbres fruitiers) sur *raisin*, ce dernier utilisé par transfert co-hyponymique.

Bilan bibliographique :

- Sources générales : Friederici 1947, 470a s.v. *palétuvier* (dans une citation de Labat 1722) ; Arveiller 1963, 422 ; « Nfr. *raisinier* “coccolobe” (seit Corn 1694) » FEW 10, 13-14, RACĒMUS.
- Sources antillaises : Jourdain 1956, 286 (*raisinier du bord de mer*) ; Pompilus 1961, 144 ; Faine 1974, 377 ; Tourneux / Barbotin 1990, 348 (*rézigné*) ; Barbotin 1995, 192 (*rézinyé, rézinyé bodmè*) ; Confiant 2007, 1175 (*rézigné ; raisinier-bord-de-mer* dans la métalangue définitionnelle) ; ALPA, carte 43 (concept « mancenillier » ; un témoin au point 4, Guadeloupe, a répondu *pje rez*, probablement par inadvertance car les deux arbres n'ont en commun que le fait de pousser au bord de la mer).
- Sources africaines : IFA 1983 (« arbre qui porte des grappes de fruits comestibles rappelant le raisin ») ; Lafage 1989, 229.

2.34. *sapoti, sapotille* n. f. « fruit du sapotier, de 6 à 8 cm de diamètre, à l'écorce marron, à la pulpe comestible » (Antilles, partout ; Gabon, Sénégal).

Selon le TLF, « empr. à l'hispano-amér. *sapotilla, sapodilla*, altér. du créole de Surinam *sapatiya*, dér. de *tzapotl* [mot du nahuatl] ».

Bilan bibliographique :

- Sources générales : König 1939, 185-186 ; Friederici 1947, 673-674 (mais sans référence au mot français, juste à son étymon) ; TLF.
- Sources antillaises : Rézeau 1995 [1881], t. 2, 365 ; Jourdain 1956, 287 (*sapotille, pied sapotille*) ; Pompilus 1961, 144 (*sapotilles*) ; Faine 1974, 409 (*sapote, sapotille*) ; Tourneux / Barbotin 1990, 78 (*chapoti*) ; Barbotin 1995, 198 (*sapoti*) ; Telchid 1997, 158 ; Crosbie *et al.* 2001, 197 (*sapoti*) ; Ludwig *et al.* 2002, 286 (*sapoti*) ; Valdman *et al.* 2007, 653 (*sapoti, sapotiy*) ; Barthèlemi 2007, 338 (*sapoti*) ; Confiant 2007, 272 (*chapoti*), 1210 (*sapoti*) ; ALPA, cartes 287 et 393 (en référence à la couleur de la peau et non au fruit).
- Sources africaines : IFA 1983 ; Boucher / Lafage 2000, 352 (*sapotille*) ; N'Diaye-Corréard *et al.* 2006, 480 (où l'on prétend naïvement que le mot vient « du

wolof *sàppóoti*, de même sens », alors que c'est certainement le wolof qui l'a emprunté au français colonial, le mot étant d'origine nahuatl).

2.35. *sapotier*, *sapotiller* n. m. « arbre tropical dont le fruit est comestible » (Antilles, partout ; Gabon, Sénégal). Dér. (suff. *-ier* formateur de noms d'arbres fruitiers) du précédent.

Bilan bibliographique :

- Sources générales : König 1939, 185-186 ; [Friederici 1947, 673-674] ; TLF.
- Sources antillaises : Jourdain 1956, 287 (*sapotillier*) ; Faine 1974, 409 (*sapotier*, *sapotiller*) ; le créole connaît plutôt le type *pyé sapotiy*, v. par ex. Barbotin 1995, 198
- Sources africaines : IFA 1983 ; Boucher / Lafage 2000, 352 (*sapotillier*) ; N'Diaye-Corréard *et al.* 2006, 480 (*sapotier*).

2.36. *savane* n. f. « espace herbeux et découvert » (Antilles, partout ; Afrique subsaharienne [partout]).

Première attestation : 1529 (TLF). Emprunt à l'espagnol *çabana* (> esp. mod. *sabana*), lui-même emprunté au taino de Haïti. Dans le français des colons d'outre-mer, de la Nouvelle-France à l'Océan Indien en passant par les Antilles, ce mot semble s'être employé d'abord pour désigner tout terrain relativement pauvre en arbres (par rapport à une forêt ou à une jungle très denses). Les colons et explorateurs français lancés dans l'aventure coloniale ont ensuite appliqué ce type lexical, né dans les Antilles, aux vastes prairies sauvages du continent africain ; c'est ce sens qui s'est imposé en français de métropole comme le plus prototypique. – V. Thibault 2008a, 119-120 pour une vue d'ensemble pan-francophone.

Bilan bibliographique :

- Sources générales : König 1939, 188 ; Friederici 1947, 561-562 (citation de Biet, 1664, en référence aux 'Sauvages' » ; Chaudenson 1974, 626 ; TLF ; Thibault 2008a, 119-120 (avec bibliographie).
- Sources antillaises : Rézeau 1995 [1878, 1879, etc.], t. 2, 366 ; Jourdain 1956, 232 ; Pompilus 1961, 141-142 ; Faine 1974, 110 ; Tourneux / Barbotin 1990, 362 (*savann*) ; Telchid 1997, 158 ; Crosbie *et al.* 2001, 197-198 ; Ludwig *et al.* 2002, 286 ; Valdman *et al.* 2007, 654 ; Barthélemi 2007, 339 ; Confiant 2007, 1211 (*savann*) ; Rézeau 2008, 222 (avec bibliographie) ; Thibault 2008a, 119-120 (avec bibliographie) ; ALPA, carte 14.
- Sources africaines : IFA 1983 ; Boucher / Lafage 2000, 353 ; Lafage 2002, 724-725 ; Ndjérassem 2005, 412 ; N'Diaye-Corréard *et al.* 2006, 482 (*savane-verger*).

2.37. *tafia* n. m. « eau-de-vie provenant de la distillation des gros sucres, écumes et mélasses de la canne à sucre » (Antilles, partout ; Bénin, Gabon, Togo). Probablement issu de *ratafia*, par aphérèse.

Bilan bibliographique :

- Sources générales : König 1939, 175 et 194-195 ; Friederici 1947, 582-583 ; Arveiller 1963, 468 ; FEW 10, 104, RATA FIAT 2 ; TLF.
- Sources antillaises : Jourdain 1956, 98 ; Pompilus 1961, 153-154 ; Faine 1974, 436 ; Tourneux / Barbotin 1990, 386 (*tafya*) ; Barbotin 1995, 209 (cr. *tafya*, fr. *tafia*) ; Ludwig *et al.* 2002, 301 (*tafya*) ; Valdman 2007, 690 (*tafya*) ; Barthélemy 2007, 357 (*tafya*) ; Confiant 2007, 1277 (*tafia*) ; Thibault 2011, 441-442 ; ALPA, carte 272 (concept « rhum », point 37, Martinique).
- Sources africaines : IFA 1983 ; Boucher / Lafage 2000, 366.

3. Cas douteux

Certains types lexicaux sont communs aux Antilles et à l’Afrique, mais sans que l’on en connaisse l’origine (*bilan*, *bilaneur*, *bilaner* / *milan*, *milaneur*, *milaner* ; *calalou* ; *faire ba*). Ils attestent d’une parenté entre les deux régions, mais il est difficile de dire dans quelle direction le mot s’est propagé. On relève aussi un cas de diastratisme (*chaque* + adj. card. + subst.) commun aux deux zones, mais qui pourrait aussi être venu directement d’Europe, où on le relève régulièrement dans l’usage oral spontané, malgré les critiques des grammairiens.

3.1. Le cas de *milan*, *milaner*, *milaneur* / *bilan*, *bilaner*, *bilaneur*

Ce type lexical (et ses dérivés) semble récent et son extension géographique est assez limitée : la Martinique d’une part, le Burkina-Faso et la Côte-d’Ivoire d’autre part. La parenté entre les deux aires semble assurée par le sémantisme identique, la série dérivationnelle parallèle (le simple, le verbe et l’agent en *-eur*) et la quasi-identité formelle, à l’exception d’une initiale bilabiale qui est nasale en Martinique et orale en Afrique, peut-être par attraction paronymique (*milan* n’étant pas attesté en français comme nom commun, contrairement à *bilan*). Il semble s’agir d’une création argotique martiniquaise apparue à époque récente et exportée dans une zone relativement restreinte en Afrique.

a) Antilles : *milan* n. m. « comméragé, ragot », *milanné* v. intr. « raconter des comméragés », *milannè*, *milannez* n. « personne qui aime raconter des comméragés » (Martinique). Ces données sont tirées de dictionnaires du créole martiniquais (Confiant et Pinalie), mais l’on trouve *milan* et *milaner* en abondance dans des ouvrages écrits en français par des auteurs martiniquais :

A. *milan* n. m.

« Quand il est si facile de grossir les **milans** (qui sont nouvelles bien surnaturelles) colportés aux quatre-chemins, il devient plus rapide encore d'éclaircir la vérité cachée. » (Glissant 1987, 197)

« Ceux qui l'habitent [notre quartier] sont dans la rue, mouillent les fleurs de balcons, se donnent les bonjours et s'échangent les **milans**. » (Chamoiseau 1996 [1990], 133)

« En revenant d'En-ville, mon Esternome ramenait aux nèg-de-terre les rumeurs et les nouvelles. Il leur ramenait aussi les rumeurs à propos des nouvelles. Et il enfilait tout cela comme des graines-job sur un fil de **milans**. » (Chamoiseau 1992, 120)

« Ce mystère fit couler une diarrhée de ragots. La veuve se retrouva dans une solitude que nul bougre n'osa rompre, sauf ce chien-fer de Qualidor. Habitué aux ordures de l'En-ville, il put (d'après les **milans**, c'est pas moi qui dis ça) approcher la personne [...]. » (Chamoiseau 1992, 363)

« [...] nous possédons un appétit immodéré pour la chicane, la querelle, la noise, la tracasserie, l'argutie, la bisbille, la dispute, le milan, bref, le cancan, phénomène reconnu publiquement par le chanteur du groupe Malavoi : C'est un sport national / Chacun aime dire de l'autre du mal / Et dans notre pays / Le cancan et le **milan** sont frères [...]. » (Ina Césaire 1994, 213)

« [...] on se complaisait à donner le **milan** que Man Lachaume l'avait eu en échange de compassions avec le maire [...]. » (Cazal 2004, 34)

« Ils avaient le goût de répandre le **milan**. Leurs voix s'insinuaient à travers l'air. Le chant de leur âme coulait comme une chute de pluie [...], mouillant l'assistance avec le fiel du baragouin. » (Cazal 2004, 78)

« Elle se donnait du balan, aimait maquereller, s'attardait sur le goudron pour annoncer un **milan** ou ne pas perdre une [*sic*] morceau d'événement. » (Cazal 2004, 93)

« [...] une manière pas catholique de se mêler des affaires des autres ou de se livrer aux échos des **milans** et de faire marcher les rumeurs et cancans. » (Cazal 2004, 116)

« Elle a parfois un tchip de dédain, un chignement lorsque le temps l'égarait, ne sachant plus l'heure qu'il est à attendre le voisinage pour prendre un peu de **milan**. » (Cazal 2004, 179)

« Elle balaya les idées de scandale et de **milan** démultiplié, ne doutant qu'Éloy aimerait cet enfant autant qu'un père dans sa situation pouvait aimer un fils illégitime. » (Pulvar 2004, 163)

« Des femmes spécialisées dans les commérages et autres **milans** chauds avaient bien enquêté sur l'identité de la belle, mais nul n'avait réussi à obtenir le plus petit brin d'information sérieuse à son sujet. » (Confiant 2010, 51)

B. *milaner* v. intr.

« Un jour (je le suppose car nul n'a **milané**) il lui fit naître du doigt quinze frissons sur la nuque [...]. » (Chamoiseau 1992, 56.)

« [...] les gens de l'En-ville, habillés de gaules blanches, **milanaient** de balcon à balcon [...]. » (Chamoiseau 1992, 291.)

b) Afrique : *bilan* n. m. « rumeur publique, bruit, ragot », *bilaner* v. intr. « répandre de fausses rumeurs, des ragots », *bilaneur* n. m. « personne qui répand des ragots, de fausses rumeurs » (Burkina-Faso, Côte-d'Ivoire), *faux-bilaneur* n. m. « mauvaise langue, personne qui répand de faux bruits, des calomnies » (Burkina-Faso). Outre le témoignage des dictionnaires, nous avons relevé un commentaire qui atteste de la richesse de cet emploi et de ses dérivés au Burkina-Faso :

dérivation proliférante créant une infinité de séries possibles autour d'un noyau signifiant (ex. *bilan*, "racontard [sic]" crée *bilaner*, *bilaneur*, *bilaniste*, *filer* ou *coucher le bilan*, d'où *coucheur*) au mépris quelquefois du sens "classique" d'un mot qui se trouverait avoir le même radical [...]. (Prignitz 1993, 141)

- Sources générales : Ø.
- Sources antillaises : Confiant 2007, 977-978 ; Pinalie 2009, 238, 254.
- Sources africaines : IFA 1983 (« *bilan* n. m. Burkina-Faso *oral*. Rumeur (souvent fausse), bruit, histoire. DER. *bilaner**, *bilaneur** ») ; Lafage 1989, 35 et 107 ; Lafage 2002, 107.

3.2. *calalou* n. m. « plat préparé avec différents légumes, dont en particulier le légume appelé aussi *okra* ou *gombo* » (Haïti, Guadeloupe, Martinique, Sainte-Lucie, Guyane ; Bénin, Tchad, Togo).

Mot d'origine obscure. Selon Faine (1974, 96), « [l]e mot 'calalu', relevé dans l'espagnol de Costarica, Cuba, etc. est de source africaine comme la plante qu'il désigne. Ce serait un nom mandingue. » Cet auteur ne cite malheureusement pas ses sources, mais nous avons relevé le mot dans Morínigo 1996, 104 (« **calalú**. m. *Cen.*, *Cub.* Nombre de diversas plantas y árboles. [2] *Cub.*, *Pue.* Sopa espesa de vegetales cocidos con especias, sal, vinagre y manteca. [3] *Pue.* Alboroto. Pelea. ») et Grosschmid / Echegoyen 1998 (« **calalú** *Cuba* Planta amarantácea comestible (*Amaranthus spinosus*). Potaje de hojas de calalú y otras verduras. *Costa Rica* Planta fitolacácea (*Phytolacca decandra*). *El Salvador* Quingombó, planta malvácea. ») ; à vrai dire, le mot est vieilli (voire tombé en désuétude) aujourd'hui à Cuba mais ces dictionnaires compilatifs ont probablement tiré leurs données de Pichardo 1875, où il se trouvait déjà. Le type lexical existe aussi en anglais, sous plusieurs variantes graphiques (v. OED en ligne s.v. *calalu* : « A West Indian name for various plants cultivated as culinary vegetables ; also, a soup or stew made with them ») ; les citations montrent qu'il s'agit essentiellement en anglais d'un mot jamaïcain, attesté dp. 1756, qui apparaît entre autres dans le composé *Spanish Calaloe*. La présence du type lexical en espagnol et en anglais dans les Antilles ne signifie pas nécessairement que le mot est d'origine africaine ; il pourrait tout aussi bien être d'origine amérindienne. Le mot caraïbe le plus proche par la forme et par le sens serait *cálaho* « herbes, proprement sont

celles qui approchent fort du blé en herbe, ont même des épis ; quoi qu'on use de ce mot pour d'autres herbiers » (Breton 1999 [1665], 55). Cet étymon potentiel n'explique toutefois pas la présence du *-l-* dans notre type lexical.

Bilan bibliographique :

- Sources générales : OED ; « 1751 art culin. *calalou* (*Encyclop.* t. 2) », « Mot d'Amérique centrale, prob. des Antilles, où le mot semble désigner un légume (*NED.*, s.v. *Calalu*) » TLF s.v. *calalou*.
- Sources antillaises : Jourdain 1956, 94, 273, 289, 296 ; Pompilus 1961, 152 ; Faine 1974, 96 (et 235 s.v. *gombo*) ; Tourneux / Barbotin 1990, 176 (*kalalou*) ; Barbotin 1995, 117 (*kalalou*) ; Telchid 1997, 32 ; ALH II, 723 ; Crosbie *et al.* 2001, 98 (*kalalou*) ; Ludwig *et al.* 2002, 161 (*kalalou*) ; Valdman *et al.* 2007, 319 (*kalalou*) ; Confiant 2007, 618 (*kalalou*) ; Rézeau 2008, 206 (avec bibliographie et citations de 1751, 1797, 1802).
- Sources africaines : IFA 1983 (absent de toutes les autres sources consultées, ce mot semble être tombé en désuétude aujourd'hui en Afrique francophone).

3.3. *faire ba* loc. verb. « donner un bisou » (Haïti, Petites Antilles ; Sénégal). Mot d'origine inconnue mais fort probablement onomatopéique.

- Sources antillaises : Faine 1974, 57 (s.v. *baiser* : « *ba* (dans le langage enfantin où l'on dit aussi : *ba à la pincette* [...]) » ; Tourneux / Barbotin 1990, 37 (« bisou (langage enfantin) *Vin ba papa on ti ba ! Viens faire un bisou à papa ! Fè ba ! Fais un bisou !* ») ; Barbotin 1995, 35 (« *ba 3* – Embrasse ; impératif usité seulement pour les tout petits enfants. *Ba madam la* : Embrasse cette dame. □ Pour les plus grands c'est *bo*. ») ; Telchid 1997, 16 (« *Fais ba à papa*. ») ; Ludwig *et al.* 2002, 63 (“petit baiser”) ; Valdman *et al.* 2007, 59 (s.v. *ba*⁹ “peck, little kiss on the cheek”).
- Sources africaines : N'Diaye Corréard 2006, 223b s.v. *faire* III (« **faire ba**. loc. verb. *oral, fré., fam.* (S'adressant à un jeune enfant) Faire un bisou. *Pauline, fais ba à Mame.* (Dentiste, 24/12/1996). *Viens, Evelyne, viens faire ba à Mélissa.* (Institutrice, 02/01/1997). » Ce dernier exemple, relevé dans l'usage d'une institutrice, suggère que des enseignantes antillaises auraient pu y être pour quelque chose dans la diffusion de cet antillanisme en Afrique ; mais on ne peut pas entièrement exclure que le mot ait voyagé de l'Afrique jusqu'aux Antilles à l'époque de l'esclavage. Son extension dans les Antilles est assez large, car elle englobe Haïti et pas seulement les Petites Antilles.

3.4. *chaque* adj. ind. distributif « tous les (+ adj. num. + subst.) » (Haïti, Guadeloupe, Martinique, Guyane ; Côte-d'Ivoire, Sénégal).

Il s'agit en fait d'un fait de français populaire, certainement très ancien dans les Antilles, mais qui pourrait être arrivé en Afrique directement d'Europe.

- Sources générales : Thibault 2009, 93-94 (avec bibliographie).
- Sources antillaises : Pompilus 1961, 65 ; Faine 1974, 111 (pour le créole haïtien) ; Telchid 1997, 37 ; Thibault 2009, 94 (avec bibliographie).
- Sources africaines : IFA 1983 ; Lafage 2002, 200 ; N'Diaye-Corréard *et al.* 2006, 114.

4. Bilan et conclusion

Nous avons pu relever une quarantaine de types lexicaux communs aux français antillais et africains, dont l'origine se trouve dans les Antilles et qui ne peuvent donc avoir été qu'exportés vers l'Afrique. Cela ne représente qu'une toute petite partie de l'imposante masse de diatopismes que recèle le français de ces deux aires. Toutefois, ces correspondances lexicales ne sont évidemment pas nées du hasard⁵ et requièrent une explication.

La plupart de ces mots renvoient à des réalités de la faune (*agouti, cabri, capitaine, margouillat*) et de la flore (*balisier, flamboyant, fromager, herbe de Guinée, latanier, liane, palétuvier, palmiste,*), en particulier lorsqu'il s'agit de plantes jouant un rôle dans l'alimentation (*arbre à pain, cacaoyer, cacaoyère, corossol, corossolier, goyave, goyavier, mango(t), manioc, mil, petit-mil, papaye, papayer, pistache, pois d'Angole, pomme-cannelle, prunier monbin, raisinier, sapoti(lle), sapoti(ll)er*) ; certains concernent le climat (*hivernage*) ou la géographie locale (*marigot, savane*) ; d'autres enfin désignent des objets domestiques (*canari*), des produits comestibles (*calalou, migan, tafia*) ou des gestes du quotidien (*faire ba, b/milan, -er, -eur*).

5 Des cas de polygénèse sont évidemment possibles à l'échelle de la francophonie, mais il s'agit en général d'innovations formelles ou sémantiques susceptibles d'être apparues de façon indépendante à plusieurs époques et dans plusieurs régions : par exemple, le français de Suisse romande et celui du Québec connaissent tous les deux le mot *chambreur* n. m. « personne qui prend une chambre en location (chez une logeuse, dans une maison privée) ; pensionnaire » (DSR), mais les premières attestations sont très tardives et il ne semble pas y avoir de rapport génétique entre les deux emplois. Cette coïncidence n'est pas vraiment surprenante, la formation d'un dérivé en *-eur* étant quelque chose d'assez banal en français. En revanche, la possibilité qu'un mot comme *calalou*, par exemple, apparaisse de façon indépendante en deux endroits, est pratiquement nulle.

On voit qu'il s'agit surtout de lexies désignant des référents « exotiques » (d'un point de vue euro-centré) que les Français ont dû nommer lors de leurs premiers contacts avec le Nouveau Monde, ce qu'ils ont fait soit par emprunt lexical (à des langues amérindiennes, comme c'est le cas de *agouti*, *canari*, *migan* ou *latanier* ; ou encore à l'espagnol, cf. *palmiste*, *savane*), soit dans la plupart des cas en puisant dans les ressources néologiques du français (composés tels que *herbe de Guinée*, *arbre à pain*, *pomme-cannelle* ; dérivés tels que *fromager*, *raisinier* ; métaphores, comme *flamboyant* ; transferts co-hyponymiques pour *cabri* et *mil*). Lorsque les explorateurs français se sont tournés vers le continent africain, ils ont le plus naturellement du monde recyclé ce stock de néologismes « tropicaux » pour les appliquer aux réalités africaines qui leur rappelaient le monde antillais.

Plusieurs de ces mots semblent avoir fait souche dans les variétés locales de français d'Afrique, si l'on en croit la lexicographie différentielle. Or, le français d'Afrique aurait bien pu opter pour l'emprunt lexical (comme il l'a fait pour un très grand nombre de référents locaux dont la désignation provient de langues africaines) ou la création de néologismes français, cas de figure abondamment attesté lui aussi. Les mots ici présentés ont peut-être en commun d'avoir joui d'une implantation relativement ancienne sur le continent noir (on dispose d'ailleurs pour certains d'entre eux de documentation textuelle l'attestant, comme ce témoignage déjà cité du Père Labat : « Les Français qui y sont établis [au Sénégal] l'appellent *latanier*, comme aux Isles de l'Amérique »), mais dans certains cas l'administration coloniale française semble avoir joué un rôle actif dans la diffusion de certains d'entre eux, voire des référents qu'ils désignent (plantes à fonction alimentaire tel le pois d'Angole) ; en outre, la présence massive de fonctionnaires d'origine antillaise à l'époque coloniale récente (celle ayant précédé les Indépendances) ne pouvait que favoriser l'enracinement dans l'usage de certains emplois (on s'explique mal autrement le succès de mots aussi banals que *canari* ou *tafia*, ou la présence de ce curieux *bilan* ivoirien au sens de « ragot » qui évoque inmanquablement le *milan* martiniquais). De ce point de vue, on peut dire que le français antillais a exercé une influence réelle, bien que limitée, sur la configuration lexicale des français d'Afrique subsaharienne.

Le tableau reporté ici en annexe montre d'ailleurs que les pays comptabilisant le plus petit nombre d'antillanimes (au sens historique) sont justement les trois ex-colonies belges (respectivement 9, 7 et 11 mots, sur un total de 41, pour le Burundi, la RDC et le Rwanda), où la présence de fonctionnaires français (d'origine antillaise ou autre) ne peut évidemment pas être évoquée ; le Cameroun, qui fut colonie allemande et en partie britannique avant de devenir français, n'atteint qu'un score de 13. En revanche, les ex-colonies françaises

où le français jouit aujourd'hui d'une implantation très importante au sein des pratiques langagières de la population affichent une proportion très élevée de connaissance de ces mêmes antillanismes (respectivement 34 et 32 pour la Côte-d'Ivoire et le Gabon, les pays les plus francophones d'Afrique subsaharienne). De façon générale, les pays côtiers (où l'implantation du français est plus ancienne) connaissent plus d'antillanismes que les pays de l'intérieur : on en relève 28 pour le Togo, 27 pour son voisin le Bénin, 26 pour le Sénégal, puis 21 pour le Congo ; en revanche, on tombe à des scores inférieurs à 20 pour le Mali (16), le Niger (13) et le Tchad (18) ; la Centrafrique et le Burkina-Faso ont un statut intermédiaire, atteignant respectivement un score de 20 et de 21 mots. La Guinée, bien qu'état côtier, ne connaîtrait que 8 mots de notre liste ; il est permis de se demander si cela n'est pas un artefact dû au caractère relativement limité de la nomenclature de l'inventaire consacré à ce pays (Diallo 1999). À vrai dire, comme nous ne disposons pour la RDC d'aucun inventaire (les données sur ce pays ayant été tirées du seul IFA), il faut également rester prudent sur le degré de pénétration de nos mots dans les pratiques discursives des locuteurs de ce pays.

Enfin, l'une des vertus de l'approche comparative est qu'elle permet de remettre en cause des étymologisations « aveugles » qui veulent présenter comme d'origine africaine certains diatopismes qui sont attestés depuis plusieurs siècles dans les Antilles et dont l'étymon est amérindien, soit directement (*migan*), soit à travers l'espagnol (*sapotille*), ou encore galloroman (*margouillat-mabouya*) – ce sont évidemment les langues africaines qui, dans ces cas, ont emprunté au français.

Bibliographie

- ALH = Fattier, D. (1998). *Contribution à l'étude de la genèse d'un créole : l'Atlas linguistique d'Haïti, cartes et commentaires*, 6 volumes. Villeneuve d'Ascq : ANRT (Agence Nationale de Reproduction des Thèses).
- ALPA = Le Dù, J. / Brun-Trigaud, G. (2011) (vol. I) et 2013 (vol. II). *Atlas linguistique des Petites Antilles*. Paris : CTHS.
- Arveiller, R. (1963). *Contribution à l'étude des termes de voyage en français (1505-1722)*. Paris : D'Artrey.
- Barbotin, M. (1995). *Dictionnaire du créole de Marie-Galante*. Hamburg : Buske.
- Barthèlemi, G. (2007). *Dictionnaire créole guyanais-français, suivi d'un index français – créole guyanais*. Matoury (Guyane) : Ibis Rouge.
- BDLP = *Banque de données lexicographiques panfrancophones*. <www.bdlp.org>

- Boucher, K. / Lafage, S. (2000). *Le lexique français du Gabon (entre tradition et modernité)*, numéro spécial de la revue *Le français en Afrique : Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique*. Paris : Didier Érudition, n° 14.
- Boungouenda, E. D. (2008). *Dictionnaire des gabonismes*. Paris : L'Harmattan.
- Breton, R. P. R. (1999 [1665]). *Dictionnaire caraïbe-français*, nouvelle édition sous la responsabilité de Marina Besada Paisa. Paris : Karthala / Éditions de l'IRD.
- Cazal, L. (2004). *Une journée Miklon*. Matoury (Guyane) : Ibis Rouge Éditions.
- Césaire, I. (1994). *Zonzon tête carrée*. Monaco : Éditions du Rocher.
- Chambon, J.-P. (2004). « Les centres urbains directeurs du midi dans la francisation de l'espace occitan et leurs zones d'influence : esquisse d'une synthèse cartographique », *RLiR* 68, 5-13.
- Chambon, J.-P. / Greub, Y. (2009). « Histoire des variétés régionales dans la Romania : français », in : G. Ernst, M.-D. Gleßgen, C. Schmitt, W. Schweickard (éds.). *Romanische Sprachgeschichte : ein internationales Handbuch zur Geschichte der romanischen Sprachen = Histoire linguistique de la Romania*. Berlin / New York : de Gruyter (*Handbücher zur Sprach- und Kommunikationswissenschaft*, tome 23,2), 2552-2565.
- Chamoiseau, P. (1992). *Texaco*. Paris : Gallimard.
- Chamoiseau, P. (1996 [1990]). *Une enfance créole I. Antan d'enfance*. Paris : Gallimard.
- Chamoiseau, P. / Confiant, R. (1991). *Lettres créoles. Tracées antillaises et continentales de la littérature : Haïti, Guadeloupe, Martinique, Guyane, 1635-1975*. Paris : Hatier.
- Chaudenson, R. (1974). *Le lexique du parler créole de la Réunion*. Paris : Champion, 2 tomes.
- Chauveau, J.-P. (2000). « Sur les emprunts lexicaux du québécois au percheron », in : M.-R. Simoni-Aurembou (éd.) : *Français de France - Français du Canada. Actes du cinquième Colloque international de Bellême du 5 au 7 juin 1997*. Tübingen : Niemeyer, 87-108 (= *Canadiana Romanica* 13).
- Chauveau, J.-P. (2012). « Des régionalismes de France dans le créole de Marie-Galante », in : A. Thibault (éd.) : *Le français dans les Antilles : études linguistiques*. Paris : L'Harmattan, 51-100.
- Chauveau, J.-P. / Lavoie, T. (1994). « À propos des origines dialectales du lexique québécois », *RLiR* 57, 373-420.

- Condé, M. (2012). *La Vie sans fards*. Paris : Lattès.
- Confiant, R. (2007). *Dictionnaire créole martiniquais-français*. Matoury (Guyane) : Ibis Rouge.
- Confiant, R. (2010). *L'émerveillable chute de Louis Augustin et autres nouvelles*. Montréal : Écriture.
- Crosbie, P. / Frank, D. / Leon, E. / Samuel, P. (2001). *Kwéyól Dictionary*. Castries (Saint Lucia) : Ministry of Education, Gouvernement of Saint Lucia.
- DECOI I,2 = Bollée, A. (2007). *Dictionnaire étymologique des créoles français de l'Océan Indien. Première Partie : Mots d'origine française E-O*. Hamburg : Buske.
- Diallo, A. M. (1999). *Le français en Guinée : Contribution à un inventaire des particularités lexicales*. Vanves : EDICEF / AUPELF.
- Dictionnaire universel* (1995). Vanves : AUPELF-UREF et Hachette Edicéf.
- DRF 2001 = Rézeau, P. (éd.) (2001). *Dictionnaire des régionalismes de France : géographie et histoire d'un patrimoine linguistique*. Bruxelles : De Boeck / Duculot.
- DSR 1997 = Thibault, A. (1997). *Dictionnaire suisse romand*. Genève : Zoé.
- Faine, J. (1974). *Dictionnaire français-créole*. Montréal : Éditions Leméac (revu et préparé par une équipe de spécialistes dirigée par le linguiste Gilles Lefebvre de l'Université de Montréal).
- Frey, Cl. (1996). *Le français au Burundi : Lexicographie et culture*. Vanves : EDICEF.
- Friederici, G. (1947). *Amerikanistisches Wörterbuch*. Hamburg : de Gruyter.
- Germain, R. (1995). *Grammaire créole*. Paris : L'Harmattan.
- Glissant, É. (1987). *Mahagony*. Paris : Seuil.
- Gouedan, A. L. (1998). *Particularités lexicales du français de Côte d'Ivoire*. Atelier national de reproduction des thèses (thèse soutenue à Paris V sous la direction de Louis-Jean Calvet).
- Grosschmid, P. / Echegoyen, C. (1998). *Diccionario de regionalismos de la lengua española*. Barcelona : Juventud.
- IFA 1983 = Équipe IFA (A.E.L.I.A.). *Inventaire des particularités lexicales du Français en Afrique noire*. Montréal / Dakar / Paris : AUPELF-A.C.C.T.
- Jouannet, F. (1984). *Le français au Rwanda : enquête lexicale*. Paris : GERLA-SELAF.

- Jourdain, É. (1956). *Le vocabulaire du parler créole de la Martinique*. Paris : Klincksieck.
- Labov, W. (2006). *The Social Stratification of English in New York*. Cambridge : Univ. of Cambridge Press.
- König, K. (1939). *Überseeische Wörter im Französischen (16.-18. Jahrhundert)*. Halle : Niemeyer.
- Lafage, S. (1989). *Premier inventaire des particularités lexicales du français en Haute-Volta (1977-1980)*. Nancy : INaLF, (Bulletin de l'Observatoire du français contemporain en Afrique noire).
- Lafage, S. (2003). *Le lexique français de Côte d'Ivoire : appropriation & créativité*, Nice : Institut de linguistique française – CNRS, 2 vol.
- Ludwig, R. et al. (2002). *Dictionnaire créole français (Guadeloupe)*. [s.l.] Servedit / Éditions Jasor.
- Massoumou, O. / Queffélec, A. (2007). *Le français en République du Congo sous l'ère pluripartiste (1991-2006)*. Paris : Editions des archives contemporaines – Agence universitaire de la Francophonie.
- Mauny, R. (1952). *Glossaire des expressions et termes locaux employés dans l'Ouest Africain*. Dakar : IFAN (Institut français d'Afrique noire).
- Morínigo, M. A. (1993). *Diccionario del español de América*. Madrid : Anaya & Mario Muchnik.
- Ndiaye-Corréard, G. (dir.) (2006). *Les Mots du patrimoine : le Sénégal*, par l'équipe IFA-Sénégal (Moussa Daff, Alioune Mbaye, Modou Ndiaye, Aliou Ngoné Seck, Cheikh Hamallah Traoré, sous la direction de Geneviève N'Diaye-Corréard). Paris : Éditions des archives contemporaines – Agence universitaire de la Francophonie.
- Ndjérassém, M.-Z. N. (2005). *Le français au Tchad, Le français en Afrique* 20. Nice : ILF – CNRS.
- OED² : *The Oxford English Dictionary*, Second Edition, prepared by J. A. Simpson and E. S. C. Weiner. 1989. 20 vol. Oxford : Clarendon Press.
- Pichardo y Tapia, E. (1976 [1875]). *Diccionario provincial casi razonado de voces y frases cubanas*. La Habana : Imprenta El Trabajo (edición de Gladys Alonso González y Ángel Luis Fernández Guerra, La Habana, Editorial de Ciencias Sociales).
- Pinalie, P. (2009). *Dictionnaire élémentaire français-créole. Nouvelle édition augmentée*. Paris : L'Harmattan.

- Pompilus, P. (1961). *La langue française en Haïti*. Paris : Université de Paris / Institut des Hautes Études de l'Amérique Latine.
- Prignitz, G. (1993). « Problèmes de délimitation du corpus et registres de langue », in : D. Latin / A. Queffélec / J. Tabi-Manga (éd.) : *Inventaire des usages de la francophonie : nomenclatures et méthodologies*. Paris : Éditions John Libbey Eurotext.
- Pulvar, A. (2004). *L'enfant-bois*. Paris : Mercure de France.
- Queffélec, A. / Niangouna, A. (1990). *Le français au Congo (R.P.C.)*. Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence.
- Queffélec, A., avec la participation de Martine Wenezoui-Déchamps et de Jean Daloba (1997). *Le français en Centrafrique : Lexique et société*. Vanves : EDICEF/AUPELF.
- Rézeau, D. / Rézeau, P. (1995). *De la Vendée aux Caraïbes. Le Journal (1878-1884) d'Armand Massé missionnaire apostolique*. Paris : L'Harmattan, 2 tomes.
- Rézeau, P. (2000). « L'influence sur le français de France du français venu d'ailleurs », in : D. Latin / Cl. Poirier (éds.) : *Contacts de langues et identités culturelles. Perspectives lexicographiques*, Actes des quatrième Journées scientifiques du réseau 'Étude du français en francophonie'. Québec : P.U.L., 127-141.
- Rézeau, P. (2008). « Aspects du français et du créole des Antilles (notamment Saint-Domingue) à la fin du XVIII^e siècle, d'après le témoignage d'un lexicographe anonyme », in : A. Thibault (coord.) : *Richesses du français et géographie linguistique*. Bruxelles : De Boeck / Duculot, 195-226.
- Seignobos, C. / Tourneux, H. (2002). *Le Nord-Cameroun à travers ses mots. Dictionnaire de termes anciens et modernes*. Paris : Karthala.
- Thibault, A. (1996). « Québécoisismes et helvétismes : éclairages réciproques », in : Th. Lavoie (éd.) : *Français du Canada – Français de France, Actes du quatrième Colloque international de Chicoutimi*. Québec, Université du Québec à Chicoutimi, 21-24 septembre 1994. Tübingen : Niemeyer, 333-376 (*Canadiana Romanica* n° 12).
- Thibault, A. (1999). « *Grand-maman et grand-papa en costume de bain au petit-déjeuner !* Contribution à l'histoire de quelques lexies complexes », *Cahiers de lexicologie* 75, n° 2, 35-54.
- Thibault, A. (2008a). « Français des Antilles et français d'Amérique : les diatopismes de Joseph Zobel, auteur martiniquais », *Revue de Linguistique Romane* 72, 115-156.

- Thibault, A. (2008b). « Les régionalismes dans *La Rue Cases-Nègres* (1950) de Joseph Zobel », in : A. Thibault (coord.) : *Richesses du français et géographie linguistique*. Bruxelles : De Boeck / Duculot, 227-314.
- Thibault, A. (2009). « Français d'Amérique et créoles / français des Antilles : nouveaux témoignages », *Revue de Linguistique Romane* 73, 77-137.
- Thibault, A. (2010). « L'œuvre d'Aimé Césaire et le 'français régional antillais' », in : M. Cheymol / Ph. Ollé-Laprune (dir.) : *Aimé Césaire à l'œuvre*. Paris : Éditions des Archives Contemporaines, 47-85.
- Thibault, A. (2011). « Réflexions méthodologiques sur une traduction en espagnol de *Gouverneurs de la Rosée* (1944) de Jacques Roumain, auteur haïtien », *Études de linguistique appliquée* 164 (2011/4), 421-446.
- Telchid, S. (1997). *Dictionnaire du français régional des Antilles / Guadeloupe, Martinique*. Paris : Bonneton.
- Tourneux, H. / Barbotin, M., avec la collaboration de Marie-Huberte Tancons (1990). *Dictionnaire pratique du créole de Guadeloupe (Marie-Galante), suivi d'un index français-créole*. Paris : Karthala / A.C.C.T.
- TLF = *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960)*, sous la dir. de Paul Imbs, puis de B. Quemada. Paris : Éditions du Centre national de la recherche scientifique, puis Gallimard, 1971-1994, 16 vol.
- Tourneux, H. / Barbotin, M. (avec la collaboration de Marie-Huberte Tancons) (1990). *Dictionnaire pratique du créole de Guadeloupe (Marie-Galante) suivi d'un index français-créole*. Paris : Karthala / A.C.C.T.
- Valdman, A. (dir.) et al. (2007). *Haitian Creole-English Bilingual Dictionary*. Bloomington : Indiana University (Creole Institute).
- Veron, S. (1999). « Le français au Moyen Congo à l'époque coloniale (1920-1940) : inventaire lexical d'après *Makambo, Une vie au Congo* et *Retour à Brazzaville, Une vie au Congo* de Jean de Puytorac », in : S. Lafage / A. Queffélec (resp.) : *Le français en Afrique : Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique* 13. Paris : Didier Érudition, 5-38.
- Wissner, I. (2012). « Le français à la Dominique dans le discours romanesque : reconstruction linguistique ou construction discursive ? », in : A. Thibault (éd.) : *Le français dans les Antilles : études linguistiques*. Paris : L'Harmattan, 141-206.

Annexe : tableau récapitulatif de la présence des antillanimes en Afrique subsaharienne selon les sources lexicographiques disponibles

	Bénin	Burkina-Faso	Burundi	Cameroun	Centrafrique	Congo	Côte-d'Ivoire	Gabon	Guinée	Mali	Niger	RDC	Rwanda	Sénégal	Tchad	Togo	TOTAL
agouti	X	X					X								X	X	5
arbre à pain	X	X			X	X	X	X	X	X						X	9
balisier								X									1
b/milan			X				X										
cabri	X	X			X	X	X	X						X	X	X	9
cacaoyer							X	X									2
cacaoyère					X	X	X	X								X	5
calalou	X														X	X	3
canari	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	14
capitaine	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	16
chaque							X							X			2
corossol	X	X			X	X	X	X				X		X		X	9
corossolier	X	X			X	X	X	X				X		X		X	9
faire ba														X			14
flamboyant	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X		X	X	X	X	14
fromager	X	X		X	X		X			X	X			X	X	X	10
goyave					X	X	X	X							X		5
goyavier					X	X	X	X							X		5
herbe de Guinée	X						X	X								X	4
hivernage	X	X		X			X	X	X	X	X			X	X	X	11
latanier	X						X	X								X	4
liane	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	16
mango(t)	X	X			X	X	X	X		X				X		X	9
manioc	X	X	X		X	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X	14
margouillat	X	X		X	X	X	X	X		X	X		X	X	X	X	13
marigot	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	15
migan							X										
mil, petit mil	X	X		X	X		X	X		X	X			X	X	X	11
palétuvier	X						X	X						X		X	5
palmiste	X		X		X	X	X	X	X				X	X		X	10
papaye	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X		X	X	X	X	14
papayer	X	X	X			X	X	X		X	X		X	X	X	X	12

pistache				X		X	X							X			4
pois d'Angole	X			X		X	X	X						X		X	7
pomme-cannelle	X						X	X		X				X		X	6
prunier monbin		X					X	X									3
raisinier		X															
sapoti(lle)								X						X			2
sapoti(ll)er								X						X			2
savane	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	16
tafia	X							X								X	3
TOTAL	27	21	9	13	20	21	34	32	8	16	13	7	11	26	18	28	